

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION  
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION  
2017-2018**  
**Date de révision : vendredi, le 29 septembre, 2017**

École Patricia-Picknell

**Membres de l'équipe responsable de la sécurité dans les écoles**

- Nom de l'élève ou des élèves : Alexander Sabatino et Hajer Allani
- Nom du parent : Bouchra Toulbi et Dounia Zerdani
- Nom du membre du personnel enseignant : Lamia El Bedewy
- Nom membre du personnel non-enseignant : Marie-Pierre Thiru
- Nom du partenaire communautaire : Ellen Sellam (COPA)
- Nom de la direction de l'école : Shirley Tisdale

**Définition de l'intimidation :**

L'intimidation est typiquement un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but (ou dont on devrait savoir qu'il a pour effet) de causer de la peur, de la détresse ou un préjudice corporel, ou de nuire à l'amour-propre, à l'estime de soi ou à la réputation. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs réels ou perçus (page 3, Politique/Programmes Note n° 144 et page 3 de la politique 3,32 *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*).

**Priorités ciblées**

**Priorité 1- Gérer l'exclusion verbale ou non-verbale (p.ex., ignorer, «on est trop, il n'y a plus de place »).**

**Priorité 2- Sensibilisation des élèves victimes et témoins d'un cas d'intimidation.**

**Priorité 3- Développer le respect des différences.**

**Stratégies de prévention et d'information**

<b>Stratégies ciblées</b>	<b>Suivis nécessaires</b>	<b>Délais prévus</b>	<b>Collectes de données</b>
<i>Réduction des conflits</i>	Ateliers et projets de sensibilisation au niveau de toute l'école (programme vers le Pacifique et COPA, expliquer les conséquences de l'intimidation	<i>Toute l'année</i>	- Observation du personnel de l'école - Témoignages des élèves

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION  
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION  
2017-2018**

**Date de révision : vendredi, le 29 septembre, 2017**

École Patricia-Picknell

	sur la personne intimidée).		- Cas vécus - Sondages
<i>Développement des habiletés sociales</i>	Rassemblement mensuel pour souligner les comportements positifs (certificats de reconnaissance).	<i>Toute l'année</i>	- <i>Observation du personnel d'école</i>
<i>Pratiques réparatrices des gestes négatifs</i>	Ateliers et projets offerts par l'école et les organismes communautaires.	<i>Toute l'année</i>	<i>Observation du personnel d'école</i>

**Stratégies d'intervention et de soutien, y compris des plans de protection des victimes :**

<b>Pour les élèves ayant subis des actes d'intimidation :</b> -groupe d'appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être (en groupe-classe et rencontres individuelles au besoin). -Appui de la travailleuse sociale. -Appel à la police.	-Services communautaires en santé mentale (PIDEF Centre Francophone). -Cercles de discussion et de collaboration en groupe-classe pour discuter des événements et des émotions ressenties.	-Modéliser des comportements : réactions aux gestes d'intimidation. -Suivi régulier pour assurer que la situation ne se reproduit pas.	
<b>Pour les élèves ayant été témoins d'actes d'intimidation :</b> - groupe d'appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être (en groupe-classe et rencontres individuelles au besoin). -Appui de la travailleuse sociale.	-Cercles de discussion et de collaboration en groupe-classe pour discuter des événements et des émotions ressenties. - Modéliser des comportements : réactions aux gestes d'intimidation.	-Suivi régulier pour s'assurer que la situation ne se reproduit pas.	

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION  
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

**2017-2018**

**Date de révision : vendredi, le 29 septembre, 2017**

**École Patricia-Picknell**

<p><b>Pour les élèves ayant commis des actes d'intimidation</b> - groupe d'appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être (en groupe-classe et rencontres individuelles au besoin). -Appui de la travailleuse sociale. -Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes.</p>	<p>-Services communautaires en santé mentale (PIDEF Centre francophone). - Justice réparatrice pour assurer la réintégration de l'élève (cercle communautaire, geste réparateur). -Appel à la police</p>	<p>-rencontrer le personnel qui travaille avec l'élève pour uniformiser les interventions. -Offrir une expérience d'apprentissage sur l'intimidation (ex., lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter les résultats).</p>	

**Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire :**

**A. Stratégies pour assurer la formation des membres du personnel:**

<b>Stratégies ciblée</b>	<b>Suivis nécessaires</b>	<b>Délais prévus</b>	
<p>Accompagnement écoles sécuritaires et tolérantes (programme PIDEF du Centre francophone, programmes Alliance et BRAVO).</p>	<p>- Ateliers offerts par la représentante du Centre francophone. - Retour en groupe-classe par les enseignants.</p>	<p>Toute l'année</p>	
<p>Consultation et formation donnée par le travailleur social</p>	<p>- Ateliers offerts par le travailleur social - Retour en groupe-classe par les enseignants.</p>	<p>Toute l'année</p>	

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION  
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION  
2017-2018  
Date de révision : vendredi, le 29 septembre, 2017**

École Patricia-Picknell

**B- Communauté extérieure (parents, tuteurs ou tutrices, communauté locale)**

<b>Stratégies ciblée</b>	<b>Suivis nécessaires</b>	<b>Délais prévus</b>	
Consultation ou formation donnée pour les parents.	- Ateliers offerts pour sensibiliser les parents sur le système scolaire (ateliers sur le bulletin scolaire et les services pour les nouveaux-arrivants).	<i>Toute l'année</i>	
Faire venir un conférencier/ une conférencière (COPA, PIDEF, etc.).	- Ateliers offerts pour sensibiliser les parents.	<i>Toute l'année</i>	

**Exigences en matière de rapport :**

L'article 300.2 de la partie XIII de la *Loi sur l'éducation* stipule qu'un employé d'un conseil qui apprend qu'un élève d'une école du Conseil peut s'être livré à une activité pour laquelle une suspension ou un renvoi doit être envisagé, doit en faire rapport à la directrice ou au directeur de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire.

Le rapport peut être présenté de façon verbale dans le cas où une intervention immédiate est nécessaire.

Le rapport peut être écrit et doit être rédigé dès qu'il est possible de le faire sans danger. Le formulaire est disponible au bureau de l'école.

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION  
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION  
2017-2018  
Date de révision : vendredi, le 29 septembre, 2017**

École Patricia-Picknell

**Stratégies de communication et de sensibilisation :**

<b>Stratégies ciblée</b>	<b>Suivis nécessaires</b>	<b>Délais prévus</b>	
Cercles de discussion	-suivi par les enseignants avant et après les récréations	Toute l'année	
Utilisation de la technologie comme appuis visuels pour appuyer le comportement positif et publiciser l'impact des leaders positifs (vidéos préparées et vendéos présentés par les élèves)	Retour et discussion en groupe-classe sur les vidéos présentées.	Toute l'année	
Babillard décoré avec informations dans les salles de classe et dans les corridors	-Préparation du babillard pendant les cours d'arts -Cercle de discussion sur le produit du babillard	Toute l'année	

**Surveillance et examen :**

- Nous continuons à réviser le plan de prévention et d'intervention lors des rencontres du personnel et les journées pédagogiques. Nous partageons le plan de prévention et d'intervention avec le conseil d'école.